

POL 1000 – FONDEMENTS DE SCIENCE POLITIQUE

Hiver 2024

Cours magistral: mardi de 15h30 à 18h30

Travaux pratiques (TP): selon votre horaire, à partir du 23 janvier

Examen final : mardi 23 avril 2024, 15h30 à 18h30

OBJECTIFS

Le cours offre une fondation conceptuelle et pratique pour votre parcours en science politique, y compris dans les programmes de communication et politique, d'économie et politique, d'études internationales et de philosophie et politique. Vous pourrez ainsi (1) vous initier aux principaux concepts et théories ainsi qu'à un certain nombre de résultats empiriques en science politique; (2) développer une capacité d'analyse critique des phénomènes politiques en général et du fonctionnement des démocraties libérales en particulier; (3) aborder en profondeur les débats entourant la crise de la représentation politique et la montée du populisme et de l'autoritarisme en Amérique, en Afrique, en Asie et en Europe.

PÉDAGOGIE

À partir du 23 janvier, l'enseignement est divisé en deux parties.

- De 15h30 à 17h00, le cours se déroule sur le mode magistral avec un des deux enseignants qui expose les principaux concepts, théories et résultats empiriques utiles à la compréhension du thème choisi. Les lectures obligatoires sont au cœur de la leçon: elles doivent donc impérativement être complétées avant le cours. Le cours ne se substitue pas aux lectures – il les complète.
- En fonction de votre horaire, la troisième heure est consacrée aux travaux pratiques (les jeudis en après-midi). Animés par un ou une auxiliaire d'enseignement qui en a la responsabilité pédagogique, ces travaux pratiques permettent l'approfondissement des principaux éléments de la matière et le débat raisonné à propos des controverses qui en découlent. Les travaux pratiques sont aussi l'occasion de demander des éclaircissements. La présence est obligatoire.

ÉVALUATION

1. Réussite du module 1 d'intégration au département de science politique sur Studium (5%) : à compléter au plus tard le 6 février.
2. Essai d'analyse politique du roman *Le mage du Kremlin* (25%). Première version à remettre le 19 mars (10%). Version finale le 16 avril (15%).
3. Travaux pratiques (20%)
 - Présence 10pts
 - Implication et participation générale 4pts
 - Qualité de vos interventions 3pts

- Respect et attitude 3pts
- 4. Examen partiel (20%) 20 février 2024
- 5. Examen final (30%) 23 avril 2024

LECTURES OBLIGATOIRES

1. Dupuis-Déri, Francis, *Démocratie : Histoire politique d'un mot*, Montréal, Lux, 2013.
2. Mounk, Yascha, *Le peuple contre la démocratie*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2018.
3. Desrosiers, Marie-Ève et Yolande Bouka, *Contestation en Afrique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2020.
4. da Empoli, Giuliano, *Le mage du Kremlin*, Paris, Gallimard, 2022.

Les ouvrages sont disponibles à la Librairie Jean-Brillant et à la réserve de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH).

CALENDRIER THÉMATIQUE

9 janvier. Le phénomène politique

Frédéric Mérand, « Qu'est-ce qui rend les choses politiques? » *La politique en questions. Volume 2*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2018 (l'ouvrage est disponible en ligne sur le site de la BLSH).

Séance d'accueil du Département de science politique 16h30 à 18h00.

16 janvier. Les origines de la démocratie

Dupuis-Déri, introduction et chapitre 1

23 janvier. Le parlementarisme

Dupuis-Déri, chapitres 2-3

Début des travaux pratiques

30 janvier. La guerre d'indépendance américaine et la question de l'État

Dupuis-Déri, chapitre 4

6 février. La révolution et la construction de la nation française

Dupuis-Déri, chapitre 5

13 février. Les régimes démocratiques

Dupuis-Déri, chapitre 6 et conclusion

20 février. Examen partiel

27 février. Les régimes hybrides et autoritaires

Da Empoli, tout le livre

5 mars. Semaine de lecture**12 mars. La crise de la démocratie libérale et la montée du populisme**

Mounk, p. 7-80

19 mars. L'État de droit, la bureaucratie, les organisations internationales

Mounk, p. 81-147

26 mars. Élections et politique étrangère

Lectures à préciser

2 avril. Peuple ou opinion publique?

Mounk, p. 148-267

9 avril. La protestation et les mouvements sociaux

Desrosiers et Bouka, tout le livre

Fin des travaux pratiques

16 avril. Conclusion**23 avril. Examen final**

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur

Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.